

"LA CANTINE À 1 €"  
UN DISPOSITIF SOLIDAIRE

07



DES HAIES SANS TRACAS  
BYE BYE LES HAIES REBELLES !

17



MUSIQUE EN FÊTE  
RENDEZ-VOUS LE 30 AOÛT

27



# ESCAUTPONT

N°13  
JUILLET  
AOÛT  
2025

vosre magazine municipal d'information

le **MAG'**



14

**UN CHANTIER POUR LA SANTÉ DE TOUS**





C'est avec une profonde tristesse et beaucoup d'émotion que la ville d'Escautpont a appris le décès de Francis Berkman, maire honoraire, survenu le 18 juin.

Maire pendant plus de 25 ans, il a profondément marqué la commune par son engagement humaniste, son franc-parler, son humour et son amour inconditionnel pour Escautpont. Et, chacun le sait, on ne peut pas évoquer la personnalité de Francis Berkman sans évoquer son amour de la chanson française, et plus encore de Jean Ferrat, qu'il chantait dès qu'il le pouvait.

Pendant trois jours, la chapelle ardente installée dans la salle des mariages a accueilli de nombreux habitants, amis et anciens compagnons de route venus lui dire au revoir. Les témoignages, souvent touchants et parfois drôles, ont partagé autant d'anecdotes à l'image de l'homme qu'il était : proche, sincère, passionné.

Vous avez également été nombreux à faire un don, conformément au souhait de la famille et à la volonté de monsieur Francis Berkman. La somme de 3 425 € sera ainsi reversée aux actions du CCAS. En novembre, un concert hommage à Francis Berkman fera revivre, dans la salle Jean Ferrat, les chansons de l'artiste ardéchois qu'il portait si fort en lui.

À sa famille, à ses proches, et à toutes celles et ceux qui l'ont aimé, la municipalité renouvelle ses pensées les plus chaleureuses au nom de tous les habitants.

## SOMMAIRE

### RETOUR SUR...

80 ans de mémoire partagée	04
Noces d'or : un demi-siècle d'union	05

### VIE SCOLAIRE

la cour de récré se réinvente	06
La cantine à 1€ : on l'a fait !	07
Une seconde cantine à l'étude	07

### VIE MUNICIPALE

Le centre-ville qui s'anime	08
La Ville à l'écoute des habitants	09
Un cadre clair pour la sécurité	10
Protéger les mineurs et la tranquillité	11
Escautpont retrouve sa Star !	13

### LA VILLE ET LE CCAS

Une nouvelle aide à la mobilité	16
Des haies sans tracas	17

### VIE ASSOCIATIVE

Dominique Debaye lit pour vous	20
La naissance de Pêche Évasion	20

### CULTURE ET LOISIRS

Août : fermeture de la médiathèque	22
Inscriptions à la Bourse aux Jouets	23
Musique en Fête : Sam. 30 Août	27

## LE MAG'

N°13 - JUILLET AOÛT 2025

BIMESTRIEL D'INFORMATION DE LA VILLE D'ESCAUTPONT

Editeur : Mairie d'Escautpont - Rue Henri Durre - 59278 ESCAUTPONT - Tél : 03 27 28 51 70

Directeur de la Publication : Raphaël Kruszynski - Directrice de la Rédaction : Corinne Mixe

Rédaction / Mise en page : Service communication - Photographies : Service communication - Michel Renard - Freepik

Impression : Imprimerie Gantier - Marly | 2 000 exemplaires | Dépôt légal en cours



## Chères Escautpontoises, Chers Escautpontois

Nous voici réunis pour ce nouveau numéro du magazine municipal, celui qui marque le début des vacances scolaires, des centres aérés, des moments en famille... et des beaux jours partagés dans notre commune.

Dans ces pages, vous retrouverez de nombreuses réalisations, projets et engagements que nous avons pris ensemble, souvent issus de vos demandes exprimées lors des réunions de quartier, par mail ou en rendez-vous. Vous le verrez : vos idées ont porté leurs fruits.

L'un des sujets qui revenait le plus souvent dans nos échanges, c'était celui de la sécurité publique. Nous avons alors promis l'installation de caméras de surveillance ainsi que la création d'un service de police. C'est désormais chose faite. Et depuis le mois de juin, notre **nouvel arrêté général de police**, travaillé avec rigueur pendant plusieurs mois, est entré en vigueur. **Il renforce l'action de nos agents sur le terrain et permet de mieux répondre aux problématiques que vous soulevez : dépôts sauvages, nuisances sonores, stationnement gênant, etc.**

Côté investissements, la feuille de route est respectée. La maison médicale est en cours de construction, et viendra ensuite la tranche 3 de **l'aménagement de la place, avec la création d'un second parking et l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques.**

La rue de la Gare fera également peau neuve, tout comme les rues Tabary et Demarez, où une consultation des habitants permettra de finaliser un projet cohérent et partagé.

Sur le plan social, le CCAS a mis en œuvre la réforme annoncée en janvier : les aides sont désormais orientées vers un public actif ou en insertion professionnelle (emploi, formation, permis...), mais aussi vers nos aînés, avec des services concrets pour les soulager dans leur quotidien (taille de haies, transport, etc.). **Nous défendons une justice sociale équitable**, où l'impôt foncier est redistribué à ceux qui en ont réellement besoin, à ceux qui s'investissent et contribuent.

Ces projets, loin d'être isolés, forment **un projet global pour notre territoire**. Certains quartiers, parfois plus éloignés du centre, s'impatientent. Je les comprends. Mais je tiens à réaffirmer que personne n'est oublié. Simplement, toute transformation durable passe par un point stratégique.

Aujourd'hui, c'est le centre-ville qui en est le cœur, pour ensuite rayonner sur l'ensemble de la commune. Ce n'est pas seulement une politique locale : c'est aussi un levier d'attractivité pour **attirer des commerces, des services, des investisseurs.**

Nous enclenchons un cercle vertueux. Et j'y crois sincèrement, car les premiers résultats sont là.

Enfin, je ne peux conclure sans évoquer ce mois de juin chargé en émotions.

Le décès de notre maire honoraire, Francis Berkman, dont la chapelle ardente se tenait à proximité du lieu initialement prévu pour la Fête de la musique, a conduit au report de l'événement au mois d'août. Cette décision a été prise afin de préserver la sérénité du recueillement durant les visites du public.

Quelques jours plus tard, un tragique accident a frappé notre équipe de football senior. Ce drame nous rappelle, avec force, l'importance de la sécurité routière. La municipalité reste pleinement engagée dans une démarche de prévention et d'action rapide. Mais au-delà de toutes les mesures possibles, c'est la vigilance et la responsabilité de chacun qui feront, toujours, la vraie différence.

Le mois de juillet sera ponctué par la traditionnelle cérémonie du 14 juillet, marquée cette année par une nouveauté symbolique et citoyenne : la remise officielle des cartes électorales aux jeunes Escautpontois. Quel plus beau moment que la Fête nationale pour transmettre cet héritage républicain ? Un acte fort pour rappeler à chacun l'importance du droit de vote et de l'engagement civique.

Je vous souhaite à toutes et à tous un été apaisé, ressourçant, et plein de bons moments partagés. Pour les «juilletistes», rendez-vous fin août pour notre grande « **Musique en fête** » ; pour les «aoûtiens», profitez pleinement de ce mois de juillet pour vous retrouver en famille, entre amis, et prendre le temps de vivre Escautpont autrement.

Prenez soin de vous, soyez prudents sur la route, et surtout... bonne lecture !

À très bientôt,

Raphaël KRUSZYNSKI

## RETOUR SUR



### COMMÉMORER, RASSEMBLER, TRANSMETTRE

Il y a des dates que le temps n'efface pas. Le 8 mai en est une. Cette année, Escautpont a marqué les 80 ans de la Victoire de 1945 en deux temps forts : d'abord un hommage solennel, à la lumière du jour, puis une veillée emplie de symboles, pour faire vibrer ensemble la mémoire collective.



Le matin du 8 mai, sous un ciel radieux, les pas se sont accordés au rythme de la fanfare. De la place Salengro au monument aux morts, un cortège uni, où se mêlaient générations et souvenirs. Un an jour pour jour après les actes de vandalisme qui avaient souillé ce lieu, l'émotion était palpable. « Plus jamais ça », a-t-on réaffirmé avec force, dans un contexte où les paroles de haine et de division gagnent du terrain.

Deux distinctions sont venues illuminer la cérémonie : celle de Maire Adjoint Honoraire pour M. Jean-Marie KURTI, figure engagée de la commune, et la Médaille d'Argent de la Ville pour le salon Élégante Coiffure, représenté par Nathalie LELEUX et la jeune et talentueuse Maëlyne DENIS, médaillée d'or du concours régional des Meilleurs apprentis de France.

Deux jours plus tard, le 10 mai, place à la lumière. Une soirée festive et fraternelle pour raviver la flamme de la liberté. Des ballons d'espoir dans le ciel, des enfants qui improvisent une Marseillaise, un film historique, un ciel embrasé... et des regards qui brillent. Comme un trait d'union entre les générations. Une mémoire vivante, transmise, et toujours debout.



## ESCAUTPONT EN FÊTE, DU MATIN JUSQU'AUX ÉTOILES

Dimanche 29 juin, Escautpont était en fête ! La Fête de la Commune a battu son plein toute la journée, sous un soleil généreux et une belle ambiance estivale. Familles, voisins, amis : vous avez été nombreux à arpenter les rues animées de la braderie à la recherche de la bonne affaire, parmi les 300 étals. Côté animations, le public a vibré devant le gala de danse proposé par l'association Adages, puis chanté et dansé sur les tubes et variétés des années 70 à 90 lors d'une soirée rythmée dans la salle Jean Ferrat. Enfin, pour clôturer cette journée de fête, le feu d'artifice a embrasé le ciel de la salle Jean Ferrat. Une explosion de lumière et de poésie, sous les yeux émerveillés de petits et grands.



## LA FÊTE CHAMPÊTRE : TRADITIONS, NATURE ET CONVIVIALITÉ

Le temps d'un week-end, Escautpont s'est mise au vert pour célébrer sa Fête champêtre. Dans le cadre bucolique du parc municipal, de nombreux visiteurs ont flâné entre les étals, partagé un moment simple, goûté aux saveurs du terroir et savouré une vraie douceur de vivre. Les amoureux de nature et de traditions ont aussi pu pousser les portes de la Ferme du Pas de l'Ayau, exceptionnellement ouverte pour l'occasion. Un bel écho entre ville et campagne, patrimoine et convivialité. Merci aux associations, exposants, visiteurs, agents municipaux... et à toutes celles et ceux qui ont contribué à faire de cette belle parenthèse un week-end chaleureux et authentique.

## RETOUR SUR



### CINQ DÉCENNIES D'AMOUR ET DE COMPLICITÉ

La salle des mariages d'Escautpont s'est remplie de rires, d'émotion et de souvenirs à l'occasion des noces d'or de plusieurs couples jubilaires, venus célébrer ensemble 50 années de vie commune. Dans ce lieu emblématique, où tant de promesses d'amour sont échangées, ils ont été accueillis avec leurs familles pour un moment à la fois solennel et convivial. Ces couples nous rappellent, avec tendresse et malice, que l'amour peut traverser le temps quand il est fondé sur la complicité, la patience, le respect... et parfois une bonne dose d'humour. La cérémonie, ponctuée d'anecdotes, de chansons et de sourires, a été une belle parenthèse de bonheur partagé, rendant hommage à ces parcours de vie exceptionnels.

*M. et Mme PONCHANT Eugène et Lysiane*  
*M. et Mme MAGNE Francis et Marie-Andrée*  
*M. et Mme LIETARD Jean-Claude et Cécile*

*M. et Mme DI SANZA Dario et Sabine*  
*M. et Mme VACCA Gérard et Nicole*  
*M. et Mme LECERF Jean-Marie et Alfréda*



### HISTOIRES PARTAGÉES, QUARTIERS VIVANTS

Dimanche 1er juin, la place d'Athènes à Escautpont s'est métamorphosée en galerie à ciel ouvert, où photos et fils tendaient des ponts entre mémoires et habitants. Depuis septembre, le projet « **Racontons nos quartiers** », porté par le collectif *Losange Noir* avec *Pilouchi* et le *Printemps culturel*, a donné voix aux résidents, tissant une histoire collective à travers ateliers, sons et souvenirs.

Le public a pu découvrir la linogravure, écouter les récits et vibrer au concert d'Adieu, *Misère (Pollyanna)*, où chants folk et chants du travail résonnaient en écho aux histoires partagées. Un moment suspendu, gratuit et ouvert à tous, pour que la culture investisse pleinement les quartiers.

## VIE SCOLAIRE



### UN GESTE SIMPLE, MAIS SYMBOLIQUE

La fin d'année scolaire a comme un parfum de passage. Celui d'une page qui se tourne, comme un parfum de transition. Les cartables se font plus légers, les rires résonnent différemment dans les cours d'école... et déjà, l'été appelle.

La municipalité a tenu à accompagner ces instants suspendus avec des attentions qui font sens. Comme il est de coutume, les élèves de CM2, prêts à franchir le seuil du collège, ont reçu une calculatrice scientifique : un précieux compagnon pour apprivoiser les équations et conquérir les années à venir.

Pour les plus jeunes, de la Maternelle en route vers le CP, ce sont des cahiers de vacances pleins de jeux qui ont été offerts. Des pages colorées à explorer entre deux rayons de soleil, pour garder l'esprit en éveil... tout en s'amusant

### PREMIERS PAS À L'ÉCOLE, EN DOUCEUR ET EN CONFIANCE

Sur le principe des classes passerelles, les plus petits font leurs premiers pas vers l'école accompagnés de leurs parents et à leur rythme. Pour la troisième année, des temps d'accueil sont organisés dans les écoles maternelles pour apprivoiser les lieux, rencontrer les équipes et commencer à se sentir un peu chez soi.

Tout commence par une visite, des échanges simples, des sourires rassurants. Puis viennent deux ou trois séances partagées entre parents et enfants : petits groupes, jeux, histoires, chansons, pâte à modeler, parcours moteurs... et surtout, du temps ensemble. Ces moments précieux permettent aux enfants de découvrir l'école avec confiance, et aux parents d'être pleinement acteurs de cette première étape. À la rentrée, les « cafés des parents » prolongeront ce lien, pour continuer à avancer ensemble, dans la confiance et la bienveillance.



### LES ENFANTS RÉINVENTENT LEUR COUR DE RÉCRÉATION

À Escautpont, l'école du Centre, avec le soutien de la Ville, repense sa cour de récréation pour qu'elle devienne un espace plus juste, plus doux, plus inclusif.

Filles, garçons, petits, grands, enfants en situation de handicap : chacun doit pouvoir y jouer, se poser, imaginer, se rencontrer. Avec l'appui du bureau L'ARObE, de l'ANCT et de la Cité Éducative Solidaire, les élèves participent activement à la réflexion : dessins, balades sensibles, échanges sur l'égalité.

Des idées concrètes émergent : coins calmes, jeux partagés, espaces mieux pensés. Une belle aventure collective pour créer une cour vivante, à l'image des enfants qui la font vivre.



### L'OPÉRABUS FAIT HALTE À ESCAUTPONT

C'est un drôle de bus, transformé en véritable salle de spectacle, qui s'est installé à Escautpont le temps d'une escale artistique. L'Opérabus a accueilli des élèves du collège Jean Zay ainsi que des usagers du centre socioculturel pour une découverte étonnante de l'opéra baroque français. Au programme : *Cynthia et Orpheus*, une plongée accessible, poétique et décalée dans les grandes œuvres baroques.

Un grand merci au bailleur SIGH, qui, dans le cadre de l'ATFPB (*abattement de taxe foncière sur les propriétés bâties*), a permis cette belle parenthèse culturelle au cœur des quartiers. Une belle manière de rendre la culture accessible à tous.



## LA CANTINE À 1 € : UN BOL D'AIR POUR LES FAMILLES

Dès la rentrée scolaire, la commune met en place une tarification sociale de la cantine, dans le cadre du dispositif national de la "CANTINE À 1€".

Adoptée par le Conseil municipal, **cette mesure permettra aux familles de payer le repas entre 0,50€ et 1,15€, selon leurs ressources.** Ce dispositif offre un véritable bol d'air au pouvoir d'achat de tous les foyers, tout en garantissant aux enfants des familles les plus modestes un repas équilibré, à très faible coût. **Ouvert à tous les élèves des écoles maternelles et élémentaires**, qu'ils résident ou non dans la commune, ce système repose sur une grille tarifaire basée sur le quotient familial CAF, avec cinq tranches distinctes.

Halte aux rumeurs : on ne touche pas à la qualité des repas ! Cette avancée en faveur de toutes les familles est rendue possible grâce au soutien de l'État, qui verse une subvention de compensation pour chaque repas facturé à 1 € ou moins, avec un bonus supplémentaire pour les cantines respectant les engagements de la loi EGalim.

Ce nouveau dispositif s'inscrit pleinement dans notre **projet global d'accompagnement des familles**, mené en lien avec la CAF et le centre social. Une décision concrète, juste et solidaire, au service du bien-être de nos enfants.

## UN NOUVEAU CŒUR GOURMAND ET ÉDUCATIF DE LA VILLE

La Ville a acquis un bâtiment au 6 bis rue Henri Durre pour ouvrir une seconde cantine scolaire et répondre à la demande croissante, offrant à chaque enfant un repas de qualité dans des conditions optimales.

Les études de faisabilité sont lancées. Tout comme la recherche de financement et de subventions. À la rentrée 2027, les assiettes vont se multiplier... pour le plus grand bonheur des familles !

Ce nouveau réfectoire viendra compléter celui de l'école Brunehaut, ouvert en septembre dernier. Avec deux cuisines et deux salles de repas, la Ville se dote des moyens de mieux répartir les effectifs et d'accueillir davantage de petits gourmands dans un cadre adapté.

**Mais ce projet ne se limite pas à la pause déjeuner !** Ce nouvel équipement servira aussi à élargir l'offre d'accueils périscolaires. On y trouvera : des garderies du matin et du soir, des activités pendant les mercredis et vacances scolaires (ALSH), et un lieu agréable, pensé pour le rythme des enfants.



Un vrai "cocon éducatif", où les enfants pourront alterner temps calmes, jeux, repas équilibrés et activités encadrées... pour aider les parents à mieux concilier vie familiale et professionnelle.

**Une action concrète pour les familles** - Ce projet s'inscrit dans une volonté forte : offrir un accompagnement de qualité à toutes les étapes de la journée de l'enfant, de la première heure du matin jusqu'à la fin d'après-midi. C'est aussi un engagement en faveur de l'égalité d'accès aux services, de la réussite scolaire, et de l'épanouissement des plus jeunes.



## LE CENTRE-VILLE SE RÉINVENTE

La requalification de la place Roger-Salengro n'est pas qu'un simple coup de pinceau urbain : c'est la première graine d'une transformation plus vaste, où vie locale, petits commerces et convivialité sont appelés à retrouver toute leur vitalité.

Mi-juin, **le magasin Will Destock a ouvert ses portes** en plein cœur de la commune, au 3 rue du Pont. Une enseigne spécialisée dans les bonnes affaires et les articles à prix malins !

Côté ambiance, **le food-truck So'Delicious s'installe désormais chaque vendredi soir sur la place Salengro**, en complément de la friterie *Mill'et 1 Frites* déjà présente le jeudi. Un bon cornet, une table entre amis, un air d'été... voilà une manière simple et chaleureuse de faire battre le cœur de la place.



Cet été, on vous propose aussi de vous désaltérer avec les boissons glacées du **stand ambulant Granita**. Il sera présent **chaque vendredi dès 14h sur la place Salengro**, ainsi que le samedi et le dimanche (sauf si le commerçant est retenu sur une brocante ou un autre événement). Vous pourrez également retrouver vos boissons fraîches **le mercredi et le jeudi, de 14h à 20h, sur le parking du centre socioculturel** (Brunehaut).

### Une dynamique renforcée

Et ce renouveau ne se limite pas aux papilles ! La future maison de santé, attendue l'an prochain, viendra compléter cette dynamique de redéploiement du centre-ville. Un projet structurant qui, avec le soutien constant de la municipalité au commerce local, contribue à recréer un cadre de vie à la fois attractif et vivant... A suivre !



### COMMERÇANTS, ARTISANS, PROFESSIONNELS... FAITES-VOUS CONNAÎTRE !

Vous travaillez sur la commune ? Ne restez pas dans l'ombre : intégrez le Guide Pratique de la Ville ! Lancé l'an dernier, ce guide rassemble une multitude d'informations utiles et met en lumière les acteurs économiques et de proximité. Il a déjà trouvé son public, mais il ne demande qu'à grandir, pour refléter encore mieux la richesse du tissu local.

Pour y figurer, rien de plus simple :

- Remplissez le formulaire en ligne sur [www.escautpont.fr/annuaire-entreprise](http://www.escautpont.fr/annuaire-entreprise)
- Ou déposez-le en mairie

Pas d'impression massive : c'est aussi un engagement en faveur de l'environnement. Le guide est disponible sur simple demande en mairie ou **téléchargeable sur [www.escautpont.fr/demande-guide-ville](http://www.escautpont.fr/demande-guide-ville)**.



## FACE AUX INCIVILITÉS, CHAQUE SIGNALEMENT COMPTE

Rodéos urbains, dépôts sauvages, passages d'engins motorisés... Ces incivilités malmènent notre quotidien et dégradent des lieux que beaucoup fréquentent pour se ressourcer ou se promener.

Parmi les zones les plus touchées, mais elles ne sont pas les seules, le sentier des Gueules Noires et l'étang de Thiers font aujourd'hui l'objet d'une attention renforcée.

### Sécuriser, dissuader, préserver

Face à ces incivilités, la Ville agit : des aménagements sont en cours pour protéger ces sites et barrer la route aux dérives : barrières dissuasives pour restreindre l'accès motorisé, poubelles et mobilier urbain pour favoriser un usage responsable, et bientôt d'autres actions pour freiner les accès aux points sensibles et réduire les opportunités de dépôts sauvages. L'objectif est clair : protéger, sans pour autant fermer, ces lieux ouverts à tous... mais pas à tout.

### Quand la dissuasion ne suffit pas, la sanction prend le relais

La police rurale, pleinement mobilisée, effectue des rondes régulières sur ces zones. En cas de constat d'infraction, la tolérance zéro est la règle : identification systématique des contrevenants et sanctions adaptées aux faits commis. *(lire page 11)*

### Un effort collectif : restons vigilants

Cette démarche ne peut être efficace sans la participation de tous.

En présence d'un flagrant délit, il est essentiel de contacter immédiatement la **police nationale** (17). Même si l'intervention n'est pas systématique, les signalements sont pris en compte et permettent des investigations efficaces.

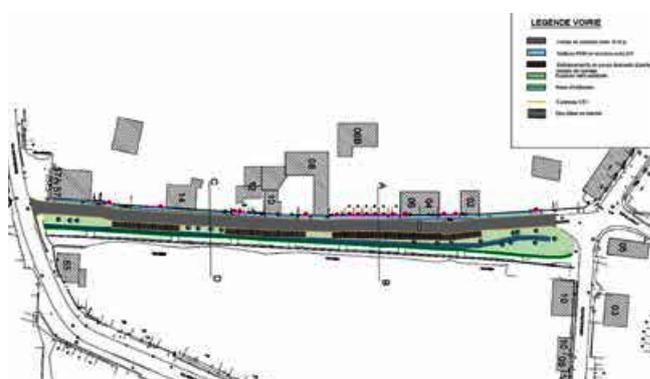
Si vous constatez des dégradations ou comportements suspects, faites un signalement à la **police rurale** (photos, localisation, horaires... toute information est utile). Ces signalements permettent d'agir plus vite et plus justement en lien avec la police nationale.  
[police@mairie-escautpont.fr](mailto:police@mairie-escautpont.fr) / 03 27 28 51 70

**Préserver ce qui nous unit** - Nos chemins, nos forêts, nos étangs... ce sont des espaces à vivre, à transmettre, à protéger. Ils n'ont pas vocation à devenir des zones de non-droit ou des décharges sauvages. **La Ville agit, la police veille, mais votre regard compte aussi. Ensemble, faisons de ces lieux des espaces où il fait bon marcher, jouer, respirer.**



## QUAND LA PAROLE CIRCULE... LES PROJETS AVANCENT

Mercredi 2 juillet, les riverains de **la rue de la Gare** étaient conviés à une réunion publique organisée par la municipalité. Cette rencontre avait pour objectif de présenter le projet de réaménagement de la rue : **faciliter le stationnement, sécuriser la voirie, améliorer du cadre de vie...**



Les grandes lignes du projet, présentées par le bureau d'étude SG-Ingénierie, ont été discutées avec les habitants dans un esprit d'écoute et de co-construction. Les travaux pourraient débuter dès le mois de septembre. Votre magazine municipal vous en présentera les grands aspects dans sa prochaine édition.

Prochains carrefours de concertation : **la rue Demarez** et **la rue Tabary**. Des réunions publiques ouvertes aux riverains seront prochainement organisées pour présenter les projets de réhabilitation à venir.

Pour la cité de **La Pastorale**, les habitants ont été invités à participer à une concertation citoyenne sous forme d'un questionnaire détaillé. De nombreuses familles y ont exprimé le souhait fort de voir s'installer **une aire de jeux** dédiée aux enfants et aux familles.

La municipalité a entendu cette demande et y répond favorablement. L'aménagement sera réalisé très prochainement, pour offrir un nouvel espace de détente et de lien social au cœur du quartier.

Ces rencontres et ces concertations ponctuent le chemin tracé par la municipalité en faveur du dialogue de proximité, une dynamique engagée lors des réunions de quartier de l'automne dernier. La route se poursuit : **de nouvelles réunions de quartiers seront organisées à l'automne**. Le calendrier détaillé vous sera communiqué en septembre.



### UN ARRÊTÉ DE POLICE AU SERVICE DU QUOTIDIEN DES HABITANTS

Le Conseil municipal a adopté un arrêté général de police, désormais en vigueur. Ce nouveau règlement remplace et simplifie l'ensemble des arrêtés municipaux précédents sur les sujets repris. Il a été conçu pour être plus lisible, cohérent et mieux adapté aux réalités locales, tout en respectant les grands principes du droit national.

Composé de 69 articles, l'arrêté général de police apporte un cadre clair à tous les usagers du domaine public (habitants, professionnels, visiteurs) et permet à la police rurale d'agir plus efficacement dans ses missions de prévention, de contrôle et, si besoin, de sanction.

**Le texte précise notamment les règles relatives à la circulation et au stationnement** sur l'ensemble du territoire communal : limitations de vitesse, gestion des modes doux (vélos, trottinettes, etc.), stationnement abusif ou gênant, respect des emplacements réservés, zones interdites à la circulation ou au stationnement, stationnement des poids lourds et autobus...

**Il définit aussi les comportements attendus dans l'espace public**, tels que la propreté des chaussées, l'entretien des trottoirs, des terrains privés et des espaces végétalisés, la lutte contre les dépôts sauvages et les nuisances sonores, ainsi que les actes de souillure de l'espace public (mégots, papiers, chewing-gums, etc.).

**La présence des animaux dans les lieux publics est régie par ce texte** : elle concerne notamment les déjections, la divagation et le nourrissage des animaux errants.

**Des mesures ciblées encadrent certains usages ou comportements** : démarchage à domicile, attroupements sur la voie publique, couvre-feu pour les mineurs, consommation d'alcool ou de protoxyde d'azote dans l'espace public.

**L'usage de la vidéoprotection** et de la vidéo-verbalisation fait partie intégrante du dispositif. Le site de l'étang de Thiers bénéficie d'une attention particulière en matière de protection et de tranquillité publique.

Ainsi, de nombreuses infractions peuvent entraîner des amendes pénales et/ou administratives. L'objectif est clair : offrir aux agents un socle juridique solide pour garantir la sécurité, la salubrité et la tranquillité publique.

L'arrêté général de police fixe également le montant des amendes administratives qui viennent compléter les amendes pénales en vigueur. Le texte intégral est consultable en mairie et sur le site internet de la commune.



### ON RENFORCE NOTRE POLICE !

Comme prévu, nous renforçons l'effectif de la police rurale. Mi-juillet, un premier agent ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique) vient épauler nos policiers dans leurs missions du quotidien. Un deuxième agent rejoindra l'équipe dès septembre. Ces recrutements accompagnent la montée en puissance de notre service de sécurité de proximité.

### AMENDES PÉNALES, AMENDES ADMINISTRATIVES, QUELLE DIFFÉRENCE ?

Les amendes sont des sanctions pénales ou administratives prévues par le Code pénal, le Code de la route, le Code de l'environnement, l'Arrêté général de Police (municipal) et d'autres codes spécifiques selon le domaine (urbanisme, santé publique, etc.)

Les amendes pénales sont prononcées par la justice, souvent après une procédure judiciaire suite à une constatation ou une verbalisation. Elles sanctionnent une infraction au Code pénal ou à d'autres lois, et peuvent être accompagnées de poursuites plus lourdes selon la gravité. Les amendes administratives sont décidées par la commune ou ses services, sans passer par la justice. Elles permettent une sanction rapide et efficace, notamment pour les infractions liées à la vie locale (stationnement, dépôts sauvages, nuisances, etc.). Dans certains cas, ces deux types d'amendes peuvent s'additionner, garantissant ainsi une réponse adaptée et proportionnée à chaque infraction, pour mieux protéger la tranquillité et la qualité de vie de tout un chacun.





## DÉPÔTS SAUVAGES : TOLÉRANCE ZÉRO !

Le dépôt sauvage de déchets et encombrants est une source majeure de nuisances pour la commune. Pour y faire face, un cadre strict est fixé par l'arrêté général de police, applicable sur tout le territoire d'Escautpont.

### Qu'est-ce qu'un dépôt sauvage ?

Tout dépôt en dehors des règles (jours de collecte, prise de rendez-vous...) est interdit sur la voie publique, dans les fossés, les bois, ou même sur un terrain privé accessible. Sont notamment visés :

- Les ordures ménagères jetées en dehors des jours et horaires de collecte,
- Les encombrants déposés sans rendez-vous ou hors des règles fixées par l'agglomération,
- Les gravats et déchets de chantier, professionnels ou particuliers,
- Matelas, pneus, déchets électroniques, mobilier, déchets verts, cartons, plastiques, déchets alimentaires ou tout objet abandonné,
- Dépôts dans les fossés, bois, chemins agricoles ou communaux,
- Vidanges de véhicules ou huiles usées, considérées comme pollution volontaire.

### Les amendes administratives sont lourdes

(par la commune, outre l'amende pénale) :

- 150 € pour un sac d'ordures déposé hors collecte
- 300 € pour des encombrants sans rendez-vous
- Jusqu'à 1500 € pour les dépôts polluants
- Et jusqu'à 15 000 € pour les cas les plus graves (Jusqu'à 150 000 € selon article L.541-46 C. Env.)

Le maire peut ordonner l'évacuation des dépôts aux frais du responsable et engager des procédures de saisie. En cas d'auteur inconnu, la responsabilité peut être transférée au propriétaire du terrain.

Des pièges photo sont utilisés, strictement encadrés, pour identifier les contrevenants. En plus de l'amende, les auteurs devront nettoyer les lieux.

**Respectons notre cadre de vie :  
aucun déchet n'a sa place dans la nature.**

Pour renforcer la sécurité des jeunes et répondre aux préoccupations locales, **un couvre-feu est instauré pour les mineurs de moins de 15 ans non accompagnés. Il s'applique de 22h30 à 6h**, dans les secteurs identifiés comme sensibles par l'arrêté relatif aux attroupements nocturnes, à savoir :



- les parkings et leurs abords (rayon de 300 mètres),
- les aires de jeux, espaces sportifs, écoles, commerces, monuments publics,
- les abords d'immeubles abandonnés ou en ruine.

En cas de non-respect, le mineur pourra être raccompagné à son domicile ou, si les parents sont absents, confié aux forces de l'ordre, sous l'autorité d'un officier de police judiciaire.

La police rurale fera preuve de discernement, en évaluant chaque situation au cas par cas, afin de prendre la décision la plus adaptée. En cas de récidive, les parents ou responsables légaux s'exposent à :

- une amende administrative de 200 €,
- un signalement aux services sociaux du Département du Nord.

Cette mesure vise à protéger les mineurs, mais aussi à préserver la tranquillité des quartiers, notamment la nuit. (art.53 & 54)



## CONSOMMATION D'ALCOOL SUR LA VOIE PUBLIQUE

**La consommation d'alcool est interdite sur la voie publique,** sauf dans certains lieux spécifiques :

- dans les établissements titulaires d'une licence et sur leurs terrasses,
- lors de manifestations publiques dûment déclarées et autorisées par la commune.

**Cette interdiction concerne en particulier :**

- les abords des écoles et équipements publics,
- les parcs, squares, parkings, et voies piétonnes.

Toute personne ne respectant pas cette règle s'expose à une **amende administrative de 150 €**. En cas de trouble à l'ordre public, les forces de l'ordre peuvent également procéder à l'évacuation. Ces mesures visent à garantir un cadre de vie serein et sécurisé pour tous les habitants.

Par ailleurs, **l'usage détourné du PROTOXYDE D'AZOTE est interdit dans toute la commune.** Sont interdits : consommation, vente (hors professionnels), offre gratuite et abandon de cartouches. Les mineurs ne peuvent ni en détenir ni en transporter. En cas d'infraction : **150 € d'amende** + saisie du matériel.



## BRICOLAGE & JARDINAGE : DES HORAIRES ÉTENDUS

Les travaux de jardinage et bricolage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage sont désormais soumis à des nouveaux horaires : **du lundi au samedi de 8h à 20h et le dimanche et jours fériés de 9h à 12h** En dehors de ces jours et heures, leur emploi est interdit. Par ailleurs, les vidanges de fosses sont autorisées de 07h à 10h30 et de 15h à 18h.



## POUR AVOIR LE DROIT DE CHOISIR, IL FAUT S'INSCRIRE

Les élections municipales auront lieu en mars 2026. Pour voter, vous devez être inscrit sur les listes électorales de votre commune de résidence. Vous venez d'emménager à Escautpont, vous avez changé d'adresse, ou vous n'étiez pas encore inscrit ? Vous prévoyez de quitter la commune ? Pensez à mettre à jour votre inscription dès maintenant.

La date limite d'inscription : au plus tard le 6<sup>ème</sup> vendredi précédant le scrutin (*la date officielle n'est pas encore connue*).

### Vérifiez dès maintenant votre situation électorale :

Pour cela, vous devez vous rendre sur le site du service public :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/demarches-et-outils/ISE>

Ce service en ligne, accessible via France Connect ou un compte Service-Public.fr, vous permet de :

- Savoir si vous êtes bien inscrit(e) sur une liste électorale,
- Connaître l'adresse de votre bureau de vote,
- Retrouver votre numéro national d'électeur,
- Vérifier si vous avez des procurations en cours,
- Télécharger une attestation d'inscription.

### Vous n'êtes pas inscrit ?

Dans le cas où vous n'êtes pas encore inscrit ou vous avez déménagé, même au sein de la commune, il est indispensable de vous inscrire à votre nouvelle adresse.

Deux moyens sont à votre disposition :

- En ligne : Scannez votre pièce d'identité et un justificatif de domicile, puis déposez votre demande sur Accueil | Service-Public.fr
- Directement en mairie : Téléchargez le Formulaire en ligne – Fiche du formulaire Cerfa n°12669\*02 (service-public.fr), complétez-le et déposez-le en mairie avec un justificatif de domicile de moins de 3 mois et une pièce d'identité en cours de validité.

### Besoin d'aide ?

Le Service des élections est à votre disposition pour toute question et vous accompagner.

## ELLE EST PASSÉE PAR ICI, ELLE REPASSERA PAR LÀ.

### La balayeuse sillonnera les rues de la commune les 19, 20 et 21 août.

**MARDI 19 AOÛT** - Rue du Vieux-Cimetière, rue des Vivreux, rue du Marais, rue du Pont, rue Sophie Berkmans, rue Georges Brassens, rue Yves Montand, rue des Verriers, Rue Chabaud Latour, rue Neuve, rue Bel Air, rue de Croy, rue Désandrouins, rue Lagrange, Rue Davy, rue Mathieu, rue Georges Sand, rue Frédéric Chopin. Rue Jean Jaurès, cité Ouvrière, chemin de la Carcasse, rue des Pensées, chemin du Fortin, rue Louis Aragon, rue Elsa Triolet, rue Paul Eluard, impasse du Cimetière.

**MERCREDI 20 AOÛT** - Rue Ghesquière, rue des Sarts, rue de la Rapaille, rue Tabary, Place Tabary, rue Jules Démarez. Rue Wagret, rue Henri Durre, rue du Chemin Vert, rue de la Gare, rue du Lutteau, rue du Lutteau (bis), Cité Wagret, le Clos du Village, Place Salengro.

**JEUDI 21 AOÛT** - Rue de Verdun, rue des Hayées, chaussée Brunehaut, rue de Dublin, rue de Carency, rue de l'Ourcq, rue de Vauquois, rue des Eparges, rue d'Athènes, rue de Douaumont, rue de Bruxelles, chemin des Dames. Rue Irénée Gautier, rue Jules Vernes, rue Jacques Brel, cité Pastorale, rue des Acacias, rue des Aulnes, avenue de la Malanoye, rue des Erables, rue des Chênes, rue des Pommiers, rue des Cerisiers, rue des Aubépines, rue des Bouleaux.



## VIE MUNICIPALE

### UN NOUVEAU CENTRE D'ENTRAÎNEMENT POUR LE CLUB DE LUTTE



C'est une page qui se tourne pour le club de lutte d'Escautpont. Les locaux d'entraînement ont été entièrement vidés. Ils seront démolis à la fin de l'été.

Comme elle s'y était engagée, la Ville lance la construction d'un nouvel équipement moderne, en plein cœur du Centre de Loisirs. Un choix fort pour accompagner ce pôle d'excellence, dont les résultats rayonnent jusqu'aux podiums nationaux et internationaux. Ce **nouvel équipement sportif** offrira des conditions d'entraînement optimales, à la hauteur du dynamisme et des ambitions du club. Nous vous présenterons plus en détail ce projet structurant dans notre prochaine édition.



### CLUB DE TIR : LA STAR RENAÎT DANS L'ENCEINTE DU CENTRE DE LOISIRS

C'est une belle histoire de persévérance et d'attachement au territoire qui s'est concrétisée fin juin, avec l'inauguration du stand de tir entièrement rénové, rue de la Malanoye.

Après près de dix ans de mise en sommeil, l'association fondée en 1960 est sans doute la plus ancienne d'Escautpont. La Société de Tir des Amis Réunis reprend enfin vie.

Fermé depuis décembre 2015, le stand avait bien failli disparaître. Longtemps menacé de dissolution, le club n'a survécu que grâce à l'engagement de quatre irréductibles passionnés. Parmi ces « mousquetaires », comme ils aiment se surnommer, Christian SIMON, président depuis 38 ans, a porté à bout de bras la mémoire et l'esprit du club.

Consciente de la valeur patrimoniale et sociale de cette association, la Municipalité s'est pleinement mobilisée pour accompagner sa renaissance : rénovation des locaux, soutien sur le long terme, et engagement collectif. Une action concrète en faveur de la vie associative, de l'éducation populaire et du lien intergénérationnel.

Au-delà de la performance, le tir sportif est une véritable école de rigueur, de concentration et de respect. Accessible dès 8 ans, il aide les jeunes à développer la maîtrise de soi dans un cadre sécurisé, animé par des bénévoles passionnés.

La Ville est fière de voir renaître ce lieu de transmission et de partage, symbole d'un engagement commun en faveur du sport, de la jeunesse et de la mémoire associative.



**INFOS PRATIQUES** / Discipline : Tir à air comprimé (carabine ou pistolet), Distance 10 mètres - À partir de : 8 ans - Reprise des séances : Septembre Matériel : prêt possible - **Contact : Christian Simon - Tél. : 06 16 44 06 40**

# AVEC LA MAISON DE SANTÉ DES RIVES DE L'ESCAUT, ESCAUTPONT SOIGNE SON AVENIR

Samedi 21 juin, Escautpont n'a pas posé une première pierre, mais bien une première poutre ! Un symbole fort, à l'image de la future Maison de Santé Pluridisciplinaire des Rives de l'Escaut, pensée comme un remède durable face au manque de soignants.

Au cœur de la ville, entre mairie, école et église, s'élèvera d'ici l'été 2026 un bâtiment de 750 m<sup>2</sup>, tout en bois et en lumière, avec une toiture végétale et des panneaux solaires. Un lieu chaleureux et écoresponsable, conçu comme un écrin pour la santé de demain.

Mais c'est ce qui se passera à l'intérieur qui marquera un véritable tournant pour les habitants. Après trois décennies sans médecin dans la commune, **six généralistes**, accompagnés d'infirmiers, orthophonistes, diététiciens et d'une sage-femme, **s'engagent à accueillir de nouveaux patients**. Et ce, sur des plages horaires élargies. Qui plus est, le nombre de praticiens évoluera encore dans les mois à venir. C'est une bouffée d'oxygène pour les familles, les aînés, les jeunes, pour tous ceux qui avaient fini par désespérer de trouver un rendez-vous près de chez eux.

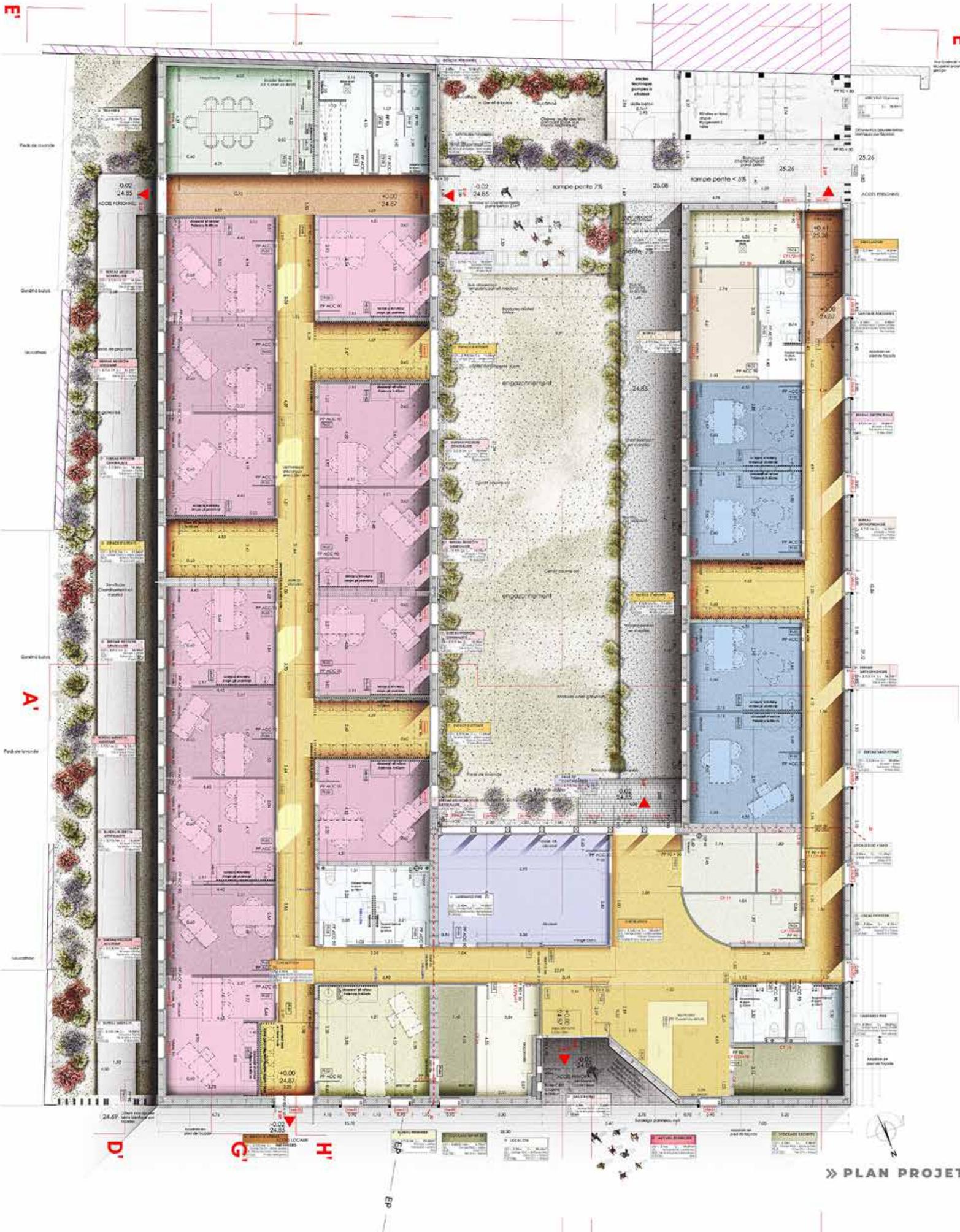
Cette maison de santé ne sera pas qu'un lieu de soins, mais un véritable carrefour de santé. Un espace où les professionnels travailleront ensemble, où les étudiants en médecine pourront se former, et où la prévention aura aussi toute sa place.

Grâce au **soutien de la Région, de l'État et du Département**, ce projet de 2,7 millions d'euros prend vie. Il répond à une urgence, mais surtout, il ouvre un nouvel horizon pour Escautpont. Un lieu où la santé revient au cœur du quotidien, là où elle a toujours eu sa place : au plus proche des gens.





# Construction d'une maison de santé pluridisciplinaire



## AVEC LE CCAS



### ÉVASION EN BORD DE MER... ET CAP SUR NOËL !

Dimanche 7 juillet, le Centre Communal d'Action Sociale emmenait plus de 70 personnes à La Panne. Malgré une météo capricieuse, l'air marin et les charmes de la station belge ont fait le bonheur des participants. Balades, détente, rires et convivialité étaient au programme ! Le CCAS prépare la suite : une **journée féerique au Marché de Noël de Bruxelles**, ainsi que d'autres escapades culturelles à découvrir bientôt. On vous en dit plus très vite !

## BIEN VIEILLIR, C'EST TOUT UN ART !



Depuis plusieurs semaines, les **Rencontres du Bien Vieillir** font vibrer Escautpont ! Entre recettes savoureuses, secrets de beauté, astuces bien-être et découvertes numériques, nos seniors s'épanouissent tout en tissant des liens précieux.



Animés par des bénévoles et des pros passionnés, ces ateliers sont autant de petites pauses lumineuses qui éveillent les sens et réchauffent les cœurs.

**MARDI 7 OCTOBRE**, la salle Jean Ferrat s'illuminera pour un **GRAND FORUM DÉDIÉ AUX SENIORS**. Une journée pour explorer, s'informer et s'amuser autour des nombreuses actions qui rythment la vie des aînés de notre commune.



## UN NOUVEAU SERVICE DE TRANSPORT SOLIDAIRE

Bonne nouvelle pour les Escautpontois en perte d'autonomie ou à mobilité réduite : un service de transport à la demande sera bientôt lancé, spécialement conçu pour eux.

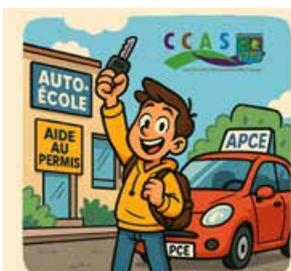
**L'objectif ?** Favoriser la mobilité, garder le lien social et faciliter l'accès aux services essentiels malgré les difficultés de déplacement. Ce nouveau service du CCAS ne remplace pas les transports existants, il est un complément pour ceux qui ne peuvent plus utiliser les transports en commun, avec un esprit de proximité et de solidarité.

**Comment ça marche ?** Un véhicule adapté sera mis à disposition, avec un système de réservation préalable. Il permettra d'assurer des trajets au départ d'Escautpont, en aller-retour, soit dans la commune, soit vers des destinations proches. **Combien ça coûte ?** Un tarif accessible de :

- 2 € aller-retour pour un trajet dans Escautpont
- 5 € aller-retour pour un trajet hors commune
- Les accompagnants (sous réserve de places disponibles) participent à hauteur de 5 €

**Ce nouveau service sera opérationnel d'ici la fin de l'année**, le temps pour la commune d'acquérir le véhicule adapté. Pour toutes informations sur les modalités de fonctionnement (inscription, réservation, conditions), contactez le CCAS.

**Tél. : 03 27 28 51 73 | 03 27 28 51 81**



## UNE AIDE AU PERMIS EN PRÉPARATION

Le permis, clé pour l'emploi et l'autonomie, reste trop cher pour beaucoup de jeunes.

Le CCAS d'Escautpont prépare l'Aide au Permis de Conduire des Escautpontois, une aide pour les 16-35 ans Objectif de l'APCE : accompagner les jeunes vers plus d'autonomie et d'insertion. Critères, montant, accompagnement... tout est en cours de finalisation. **Lancement prévu à l'automne !**

## COUP DE POUCE EMPLOI



Vous avez un projet professionnel ? Une formation à suivre ? Un nouvel emploi en vue ? Par l'entremise de son CCAS, la municipalité d'Escautpont met en place un nouveau dispositif pour vous aider à franchir les derniers obstacles : le "Coup de Pouce Emploi". Cette aide financière ponctuelle, pouvant aller jusqu'à 200 euros, vise à soutenir les habitants confrontés à des difficultés financières dans leur parcours vers l'emploi ou la formation qualifiante.

### Objectif

Lever les derniers freins matériels et économiques qui empêchent de concrétiser une opportunité professionnelle. Qu'il s'agisse de frais de déplacement, de l'achat de matériel, ou encore de droits d'inscription à une formation, cette aide peut faire la différence au bon moment.

### À qui s'adresse ce dispositif ?

Le "Coup de Pouce Emploi" s'adresse aux Escautpontois engagés dans une démarche active de retour à l'emploi ou d'accès à une formation qualifiante. Un règlement encadre précisément les critères d'éligibilité, les types de dépenses prises en charge, ainsi que les modalités d'attribution, de versement et de suivi de l'aide.

### Un engagement concret de la municipalité

Proposé par le Président du CCAS et adopté par le conseil d'administration, ce dispositif témoigne de la volonté forte de la commune d'accompagner ses habitants vers l'autonomie et l'insertion. Il s'inscrit dans la réforme des aides sociales menée depuis le début d'année, avec un souci constant d'efficacité et d'équité.

### Renseignements et demandes

Les personnes intéressées doivent se rapprocher du CCAS pour obtenir des informations complémentaires et constituer un dossier.

*Un coup de pouce aujourd'hui,  
pour avancer demain.*



## BESOIN D'UN COUP DE MAIN POUR VOS HAIES ?

Parce que l'entretien du jardin ne devrait jamais être un obstacle à rester chez soi en toute sérénité, la Ville d'Escautpont lance un nouveau service d'aide à la taille de haies. Pensé pour les personnes âgées de 70 ans et plus ou celles en situation de handicap, ce dispositif solidaire vient répondre à un besoin très concret : continuer à vivre chez soi, dans un cadre agréable, même lorsque certains gestes du quotidien deviennent plus difficiles.

Ce service s'adresse aux Escautpontois vivant sur la commune depuis au moins un an, isolés ou dont la famille ne peut intervenir facilement. Aucune condition de ressources n'est demandée : seule compte la situation de la personne.

Deux fois par an au maximum, les haies peuvent être taillées par les services techniques municipaux, ou par une entreprise spécialisée en cas de besoin. Le but : **apporter une aide concrète, au bon moment, dans un esprit de proximité et de solidarité.** Pour rester accessible à tous, la participation financière est volontairement modeste :

- 3 € TTC/mètre pour les haies jusqu'à 1,50 m
- 5 € TTC/mètre au-delà.

Voté par le Conseil d'administration du CCAS, le règlement fixe un cadre clair : conditions d'éligibilité, démarches, déroulement des interventions... Tout est pensé pour garantir un service transparent, respectueux et efficace.

Avec cette aide, la commune affirme son engagement concret auprès des plus fragiles. Favoriser le bien-être à domicile fait pleinement partie de la mission confiée à notre CCAS.

**Une question ? Besoin d'aide pour vous ou un proche ? Le CCAS (en mairie) vous accompagne et répond à toutes vos demandes.**

**Tél. : 03 27 28 51 73 | 03 27 28 51 81**

# CANICULE, FORTES CHALEURS

*adoptez les bons réflexes*



MOUILLER SON CORPS  
ET SE VENTILER



MANGER EN  
QUANTITE SUFFISANTE



DONNER ET PRENDRE  
DES NOUVELLES DE  
SES PROCHES



MAINTENIR SA MAISON  
AU FRAIS : FERMER  
LES VOLETS LE JOUR



ÉVITER LES EFFORTS  
PHYSIQUES



NE PAS BOIRE  
D'ALCOOL

## ON VEILLE SUR VOUS !

Depuis début juin, le CCAS de la Ville d'Escautpont a activé le PLAN CANICULE. Il permet de bénéficier gratuitement d'une veille et d'une intervention en cas d'épisode de très forte chaleur. Si vous ne l'avez pas déjà fait, pensez à vous inscrire sur le registre des personnes vulnérables.

INFOS / INSCRIPTIONS AU CCAS : 03 27 28 51 73 | 03 27 28 51 81

## ~ Baignades ~

### ATTENTION AUX NOYADES DES ENFANTS !

**VOUS TENEZ À EUX, NE LES QUITTEZ PAS DES YEUX !**

*Aucun dispositif de sécurité ne remplace votre vigilance, même dans des lieux de baignade surveillée.*



**Nous rappelons que LA BAINNADE EST STRICTEMENT INTERDITE DANS TOUS LES CANAUX. Pour certains, la tentation est grande de se baigner dans les canaux lors des fortes chaleurs : les dangers et les risques d'accidents graves sont bien réels ! PARLEZ-EN À VOS ENFANTS !**



# Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants Samedi 18 Octobre 11H, SALLE DES MARIAGES

*UNE MATINÉE D'ACCUEIL POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS*

**Vous avez emménagé à Escautpont après le 1er septembre 2024 ?  
La commune vous souhaite la bienvenue !**

Le samedi 18 octobre, **Monsieur le Maire et le Conseil municipal vous invitent à une rencontre conviviale**, pour vous faire découvrir votre nouvelle ville et échanger dans une ambiance chaleureuse. Au programme : présentation de la commune, rencontre avec les élus, découverte des services, infrastructures et associations locales... Un moment simple, utile et sympathique pour mieux connaître Escautpont et ses atouts.

**COUPON À DÉPOSER EN MAIRIE INSCRIPTION AVANT LE 29 SEPTEMBRE 2025  
ou à envoyer par courrier à : Monsieur le Maire - Hôtel de Ville - Rue Henri Durre - 59278 Escautpont**

**OUI, JE PARTICIPE À LA CÉRÉMONIE DES NOUVEAUX ARRIVANTS**

Monsieur / Madame .....

Adresse : .....

Date d'arrivée à Escautpont ...../...../..... Nombre de personne(s) au foyer : .....

Mail : ..... Téléphone : .....



## DES HISTOIRES À PARTAGER, DES LIENS À TISSER

À Escautpont, une toute jeune association vient d'ouvrir un nouveau chapitre dans le grand livre de la vie locale : **Les Tourneurs de Pages**. Fondée par Dominique DEBAYE, une figure bien connue des Escautpontois, notamment pour ses nombreuses années passées à la médiathèque municipale, l'association remet le livre au cœur des échanges, des rires et de la transmission.

Avec sa fille Amélie et leur complice Annie, Dominique a pour ambition de promouvoir la lecture pour tous, dès le plus jeune âge, à travers des lectures vivantes, des ateliers autour du livre, et des animations lors des grands temps forts de la commune (Halloween, marché de Noël, Fête champêtre...).

Mais les histoires ne sont pas réservées qu'aux enfants ! **Les Tourneurs de Pages** souhaitent aussi proposer des lectures à domicile, gratuites, pour des adultes isolés, ou pour celles et ceux qui ont perdu l'aisance ou le plaisir de lire. Car ici, le livre n'est pas qu'un passe-temps : c'est un fil qui relie les générations, un trait d'union entre les mots et les cœurs. Alors, si vous connaissez quelqu'un que cela pourrait toucher - un proche, un voisin, ou même vous - n'hésitez pas à contacter l'association. Les souffleurs d'histoires viendront vous rencontrer, livre en main et le cœur ouvert.



L'association tisse ses premiers contacts, prend doucement ses marques... et se prépare à faire entendre ses premières histoires en halte-garderie, à l'école, ou ailleurs. Elle rêve aussi, à son rythme, de bâtir des passerelles avec les médiathèques, un lien évident autour du livre, à imaginer ensemble.

Envie de rejoindre l'aventure ? Si vous avez envie de tourner ces pages à plusieurs voix, l'aventure est ouverte aux bénévoles motivés ! Seules conditions : aimer lire à voix haute, ne pas être timide... et savoir donner vie aux mots !

Contact : Dominique Debaye - Tél. : 06 42 61 13 41 - Mail : [debaye.dominique@orange.fr](mailto:debaye.dominique@orange.fr)



## LE SPORT POUR TOUS AVEC LE BADMINTON

Le Badminton Escautpont Club lance le projet "Sport Inclusif" avec l'association **Les Enfants de la Balle**.

### L'association recherche un bénévole Aidant de Vie Sportive

(AVS) pour accompagner un enfant "extraordinaire" pendant les entraînements : aider, valoriser, encourager, faciliter son intégration en binôme avec le coach.

Pas besoin d'être un expert, juste du cœur et de la patience. Formation et accompagnement assurés !

Si vous aimez le sport et croyez en l'inclusion, une heure par semaine peut faire toute la différence.

Contact : Cédric DELRIEU - Tél. : 06 30 05 89 39  
[contact@badescautpont.fr](mailto:contact@badescautpont.fr)

## UN NOUVEL ÉLAN POUR L'ÉTANG DE THIERS

Un groupe d'habitants passionnés veut faire revivre un lieu malmené : l'étang de la Cité Thiers. La toute **nouvelle association, PÊCHE ÉVASION**, s'est donnée pour mission de redonner beauté, sécurité et vie à cet espace.

Mais bien avant de parler de pêche, il faut se retrousser les manches. Les bénévoles s'engagent aux côtés de la Commune pour réhabiliter ce coin de nature : nettoyage, aménagement, protection des berges... Plus qu'une histoire de pêche, c'est un véritable engagement citoyen pour un lieu ouvert à tous : pour respirer, discuter, apprendre et bien sûr, taquiner le poisson. Bravo pour cette énergie citoyenne !

Contact : Kevin RASPILAIR  
Tél. : 06 59 17 16 01  
Mail : [missy.fanny@live.fr](mailto:missy.fanny@live.fr)





L'an dernier, le patrimoine était à la fête avec le week-end "Culture à la ferme". Cette année, Escautpont remet ça... dans une ambiance douce et curieuse, entre souvenirs et découvertes.

**Pour les Journées du Patrimoine 2025, pas de grands spectacles ni de faste, mais des moments simples, à partager en famille, entre voisins, ou juste par envie de flâner.**

En préambule, dans le jardin de la médiathèque, des silhouettes passent, des mots s'invitent, un souffle de spectacle se glisse entre les branches.

Un peu plus loin, un peu plus tard, d'autres portes s'ouvrent : une expo pleine de mémoire dans la mairie, un film pour faire revivre l'histoire locale, quelques chansons qui flottent dans l'air, des jeux anciens dans le parc, un carrousel de bois qui tourne au rythme des rires... et ça et là, des surprises à picorer au détour d'un sentier ou d'un rond-point.

**Un week-end pour prendre le temps. Pour s'émerveiller d'un détail, se souvenir d'un geste, écouter une voix, échanger un sourire. À Escautpont, le patrimoine se raconte sans grand discours : il se vit, tranquillement, au fil des pas.**

*Les couleurs des Journées du Patrimoine se dessinent...  
On vous en dit plus dans nos prochaines publications.*



**MÉDIATHÈQUE** ESPACE NADINE JOLY  
**LUDOTHÈQUE** 54, RUE JEAN JAURÈS  
 03 27 47 20 71

MARDI 16:00-18:15  
 MERCREDI 09:00-12:00 | 14:00-18:00  
 JEUDI 16:00-18:15  
 VENDREDI 09:00-12:00 | 16:00-18:00  
 SAMEDI 09:00-12:00

**CHANGEMENTS D'HORAIRE EN SEPTEMBRE**  
 + D'INFOS À VENIR



## QUAND L'ART POUSSE LES PORTES DE L'ÉCOLE

Dans le cadre de la Cité Éducative Solidaire des 4 Chemins, et grâce au soutien de l'ANCT, pas moins de 97 ateliers artistiques ont été proposés aux écoles de Bruay-sur-l'Escaut et Escautpont, de la toute petite section au CM2.

Un projet mené main dans la main avec le musée des Beaux-Arts de Valenciennes (actuellement en rénovation) et les médiathèques de Bruay et d'Escautpont, pour faire entrer l'art à l'école... ou plutôt faire sortir le musée jusque dans les classes !

Collage, argile, formes, couleurs, émotions... Les enfants ont exploré l'art sous toutes ses formes, avec une belle implication des enseignants, eux aussi conquis par cette parenthèse créative.

Et pour clore ce projet en beauté : plus de 1300 œuvres d'élèves ont été exposées à tour de rôle dans les deux médiathèques, avec vernissage, finissage... et beaucoup de fierté dans les yeux des petits artistes.

Un projet vivant, généreux, où l'art rassemble, inspire et ouvre des mondes. Et ce n'est qu'un début !



# INFORMATION TRAVAUX

Médiathèque-Ludothèque  
Communautaire d'Escautpont

**FERMETURE ESTIVALE**  
**MARDI 12 AOÛT AU LUNDI 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE**

*Cet été, des travaux et aménagements sont réalisés.*  
**Des modifications sont à prévoir**

- ⇒ A compter du 1<sup>er</sup> juillet : Durée du prêt prolongée jusqu'au 6 septembre
- ⇒ A compter du 19 juillet : Arrêt temporaire du prêt de jeux
- ⇒ A compter du 24 juillet : accueil uniquement dans l'Atrium

**RÉOUVERTURE :**  
**MARDI 2 SEPTEMBRE 14H**

**La Porte du Hainaut**  
Les Médiathèques







# ESCAUTPONT

# BOURSE AUX JOUETS

vêtements  
& articles de  
puériculture

ORGANISATION : Office Municipal  
de la Culture, des Loisirs et des Fêtes

**DIM.**  
**14**  
**SEPT.**



**SALLE**  
**JEAN FERRAT**



**09H > 17H**

## JUILLET

Mer.	16
Sam.	19
Mer.	23
Sam.	26
Mer.	30

## AOÛT

Sam.	02
Mer.	06
Sam.	09
Mer.	13
Sam.	16
Mer.	20
Sam.	23
Mer.	27
Sam.	30

**PERMANENCES D'INSCRIPTIONS**  
**DURANT TOUT L'ÉTÉ**  
(En mairie - Rue Henri Durre)

**LE MERCREDI DE 14H À 17H**  
**ET LE SAMEDI DE 09H À 11H**

**5€ LA TABLE**  
(env. 1m80)

Nombre de places limité - Ne tardez pas !



# le MAG'

vosre magazine municipal d'information

**Envoyez-nous vos dates !**

*Sortie, Atelier,  
Spectacle, Fête,  
Porte-Ouverte,  
Exposition, Gala,  
Kermesse, Forum,  
Concours, Concert,  
Rando, Brocante,  
Visite, Marché,  
Etc.*

*On fera le maximum  
pour vous trouver  
une place dans  
le prochain magazine !  
Vos informations seront  
aussi reprises sur le  
site internet de la Ville  
et sa page Facebook.*

**POUR LE N°14 SEPT. 2025  
avant le 10 AOÛT**

[communication@mairie-escautpont.fr](mailto:communication@mairie-escautpont.fr)



Numéro Vert 0 800 775 537

## Juillet

01	Ma	
02	Me	
03	Je	
04	Ve	🗑️ 📧 🗑️
05	Sa	
06	Di	
07	Lu	28
08	Ma	
09	Me	
10	Je	
11	Ve	🗑️
12	Sa	
13	Di	
14	Lu	🕒 29
15	Ma	
16	Me	
17	Je	
18	Ve	🗑️ 📧 🗑️
19	Sa	
20	Di	
21	Lu	30
22	Ma	
23	Me	
24	Je	
25	Ve	🗑️
26	Sa	
27	Di	
28	Lu	🕒 31
29	Ma	
30	Me	
31	Je	

## Août

01	Ve	🗑️ 📧 🗑️
02	Sa	
03	Di	
04	Lu	32
05	Ma	
06	Me	
07	Je	
08	Ve	🗑️
09	Sa	
10	Di	
11	Lu	🕒 33
12	Ma	
13	Me	
14	Je	
15	Ve	🗑️ 📧 🗑️
16	Sa	
17	Di	
18	Lu	34
19	Ma	
20	Me	
21	Je	
22	Ve	🗑️
23	Sa	
24	Di	
25	Lu	🕒 35
26	Ma	
27	Me	
28	Je	
29	Ve	🗑️ 📧 🗑️
30	Sa	
31	Di	



# FORUM DES ASSOCIATIONS

## SALLE GEORGES DRAUX

DE 10H À 17H  
INFORMATIONS  
DÉMONSTRATIONS  
INITIATIONS

SAMEDI 20  
SEPTEMBRE



# ESCAUTPONT

**C.C.A.S** CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (en mairie)  
Parc Municipal Louis Delhaye - Rue Henri Durre  
Du mardi au jeudi ..... 08h15 - 12h00 | 13h30 - 17h30  
Le vendredi ..... 08h15 - 12h00  
Le samedi ..... 08h00 - 12h00  
Tél. : **03 27 28 51 70**  
ccas@mairie-escautpont.fr

**MICRO-CRÈCHE "LE JARDIN DE MARGUERITE"**

Parc Municipal Louis Delhaye - Rue Henri Durre  
Lundi, jeudi et vendredi : 08h30 - 11h30  
Mardi ..... 08h30 - 17h30  
Mercredi ..... 08h30 - 11h30 | 13h30 - 17h30  
Tél. : **03 27 27 38 74**  
halte-garderie@mairie-escautpont.fr

**MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE D'ESCAUTPONT**

54 rue Jean Jaurès  
Téléphone : **03 27 47 20 71**  
contact@mediatheque-escautpont.fr  
Facebook / MediathequeEscautpont

**AGENCE POSTALE COMMUNALE** (en mairie)

Du mardi au jeudi ..... 09H00 -12H00 | 14H00 -16H30  
Le vendredi ..... 08H45 -11H45  
Le samedi ..... 08H45 -11H45  
Tél. : **03 27 27 67 08**  
www.laposte.fr

**ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES**

**ÉCOLE MATERNELLE CENTRE** Tél. : 03 27 25 91 52  
**ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DU CENTRE** Tél. : 03 27 32 33 15  
**ÉCOLE MATERNELLE BRUNEAUT** Tél. : 03 27 26 04 75  
**ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE BRUNEAUT** Tél. : 03 27 32 50 15  
**COLLÈGE JEAN ZAY** Tél. : 03 27 25 90 74

**QUELQUES NUMÉROS UTILES**

Protection Maternelle Infantile 03 59 73 28 50  
CPAM du Hainaut 36 46  
C.A.F du Nord 32 30  
CARSAT 39 60  
ADIL du NORD Logement 03 59 61 62 59  
CLIC du Valenciennois 03 27 27 59 52  
Commissariat d'Onnaing 03 59 22 89 10  
Commissariat de Condé 03 27 19 33 70  
Trésor Public 03 27 14 66 00  
Mission Locale Jeunes 03 27 32 38 00

**HÔTEL DE VILLE**

Parc Municipal Louis Delhaye - Rue Henri Durre  
Du mardi au jeudi ..... 08h15 -12h00 | 13h30 -17h30  
Le vendredi ..... 08h15 -12h00  
Le samedi ..... 08h00 -12h00  
Tél. : **03 27 28 51 70**  
contact-info@mairie-escautpont.fr

**PERMANENCES DES ÉLUS**

Monsieur Raphaël KRUSZYNSKI, maire,  
et l'ensemble des Adjointes au Maire

vous reçoivent sur

**RENDEZ-VOUS : 03 27 28 51 70**

**ILS SONT ARRIVÉS !**

Yzak LEFEBVRE, né le 30/04  
Taylor MERLIN, né le 06/06  
Kylian GABEZ, né le 07/06

*Félicitations aux parents et bienvenue aux nouveaux-nés*

**ILS SE SONT UNIS**

David CANIVET et Anaïs SEGERS, le 24/05  
Frédéric BOURGAIN et Sophie PATOU, le 07/06  
Zaïm DRAIDI et Isabelle LECAILLE, le 07/06  
Kylian LORGE et Margaux RENARD, le 14/06  
Thomas TOMASZEWSKI et Brunehilde DESFOSSÉS, le 14/06  
Jarod DRUESNE et Lisa LEDUC, le 14/06  
Gilles MATHIEU et Julie SOBASZEK, le 20/06  
Anthony DELFORTERIE et Elodie THETELIN, le 21/06  
Wajdi JELLAD et Kelly ROLAND, le 21/06  
Ali ECH-CHITE et Habiba BARHOUSS, le 02/07

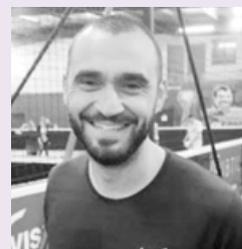
*Félicitations et tous nos vœux de bonheur*

**ILS NOUS ONT QUITTÉS**

Christian DERVEAUX, 78 ans, le 13/05  
Alia BEDDIAF, 21 ans, 16/05  
Jean-Marie GIRON, 67 ans, le 20/05  
Jacqueline MUSEUR épouse MAHIEU, 89 ans, le 06/06  
David PLAMON, 37 ans, le 29/06  
Marie-Thérèse KURTI, 72 ans, le 29/06  
Robert PINTO, 84 ans, le 30/06  
Josette VINCHENT veuve DURIEUX, 91 ans, le 30/06  
Jean LAVALLÉE, 86 ans, le 01/07

*Nous adressons toutes nos condoléances aux proches des défunts*

*Dimanche 29 juin, notre commune a été endeuillée par un tragique accident de la route. Père de famille, très investi dans la vie locale, David PLAMON était capitaine de l'équipe senior de l'AFCE. Son engagement, sa gentillesse et son esprit d'équipe laisseront une empreinte forte au sein du club et au-delà. À sa famille, à ses proches, à ses coéquipiers, à ses collègues, la municipalité adresse ses pensées les plus sincères et ses condoléances attristées.*



La Fête de la Musique du 21 juin a dû être annulée...  
alors, comme promis,  
**on se rattrape avec un nouvel événement festif !**  
PROGRAMME DÉTAILLÉ DANS LA LETTRE DU MAIRE DU MOIS D'AOÛT



# ESCAUTPONT

PLACE ROGER SALENGRO

# MUSIQUE

EN FÊTE

SAM  
**30**  
AOÛT

**17H**  
**TUBES & VARIÉTÉS**

**20H**  
**SOIRÉE POP-ROCK**



BUVETTE ET PETITE RESTAURATION

SCAUTPON



M. FRANCIS BERKMANS

Maire de la Ville d'Escautpont  
de 1985 à 2008 et de 2014 à 2017

Maire honoraire

Chevalier de  
l'Ordre national du Mérite

Jean-Pierre PERCHERON  
Maire de la Ville de Lillers,  
Membre du Conseil Régional  
du Nord-Pas-de-Calais

Valérie LETOND  
Sénatrice de France,  
Présidente  
Généraliste de la Métropole

Philippe LALRET  
Député Territorial Régional  
de l'Alsace

A  
Francis BERKMANS

Maire honoraire d'Escautpont  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite  
Maire d'Escautpont de 1985 à 2008  
et de 2014 à 2017

Escautpont reconnaissante  
pour la vision et l'engagement,  
l'imagination et de contribuer  
à la réussite de nos élus.

Le 17 février 2025  
Le Maire, Raphaël Broyard

*Cochet*

